

DES REDUCTIONS

Afin de faciliter votre participation à nos activités Jeunesse et Reconstruction a mis en place des réductions. Tenez en compte au moment du règlement et n'oubliez de joindre les justificatifs.

Demandeurs d'emploi :

Vous bénéficiez d'une réduction de 38 € sur les frais d'inscription. En cas d'inscription à plusieurs chantiers successifs, la réduction s'applique à chacun des chantiers. Cette réduction n'est valable que sur présentation d'une photocopie de l'attestation ASSEDIC du mois précédent l'inscription.

Frères et sœurs :

Vous bénéficiez d'une réduction de 31 € sur les frais d'inscription pour chaque inscription à partir de la deuxième personne inscrite dans une même famille. Cette réduction n'est valable que sur présentation d'une fiche familiale d'état civil.

Adhérents de l'année dernière :

Vous bénéficiez d'une réduction de 15 € sur les frais d'inscription.

Chantiers consécutifs :

Si vous participez à plusieurs chantiers la même année, vous bénéficiez d'une réduction de 15 € sur les frais d'inscription pour chaque chantier à partir du deuxième chantier.

Retour dans votre pays d'origine :

Si vous ou vos parents êtes originaires du pays dans lequel vous voulez faire un chantier, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 15 € sur présentation d'une fiche familiale d'état civil.

Toutes ces réductions s'appliquent pour tout programme proposé par Jeunesse et Reconstruction à l'exception des stages. Elles sont cumulables dans la limite du montant des frais d'inscription. Elles ne s'appliquent pas aux frais supplémentaires.